

Séjour de 2 Jours / 1 nuit en refuge (ou en igloo)

Nouvel an Neige et Nature au des Alpes

Randonnée et nuitée festive en refuge ou construction et nuit en igloo

*Au Sud de **Grenoble** et au Nord de **Gap**, le **Dévoluy** est un territoire de montagne avec une diversité de paysages entre ses falaises calcaires, murailles infranchissables et son plateau d'altitude, écrin protégé. Voici une proposition d'aventure festive au plus proche de la nature avec la convivialité d'une nuit en refuge et pour les plus aventuriers, si les conditions d'enneigement le permettent, une nuit sous un igloo construit pour l'occasion.*



AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine – 12 Square Desnouettes – 75015 Paris – <https://mcpmediation.org/>

Programme du séjour

Engagement physique

Ce séjour est côté niveau 2 à 3 par l'encadrant. Lors des randonnées encadrées, vous aurez l'occasion à la journée de monter jusqu'à 2 fois la hauteur de la tour Eiffel : 600m de dénivelé positif. De difficulté intermédiaire, ces itinéraires de 2 à 6 heures de marche sont adaptés aux personnes en bonne santé physique pratiquant une activité sportive régulière.

Portage : chaque participant emmène dans son sac à dos ses affaires individuelles. Les victuailles et le matériel collectif seront déjà au refuge !

Climatologie

Les hivers se suivent et chaque année, la neige apportant une touche de magie aux paysages devient de plus en plus rares aux altitudes moyennes (le refuge est à ~1500m en versant nord). Inutile de préciser que la construction d'un igloo avec un manteau de neige ne dépassant pas les quelques centimètres est un exploit sportif que nous laisserons de côté pour ce nouvel an. Choisir de venir fêter un nouvel an tel qu'il est décrit ci-dessous, c'est aussi accepter les aléas météorologiques et l'évolution climatique. Celle-ci nous invite à rester humble face à la possible présence de neige et à apprécier la simplicité d'un beau moment de pleine nature avec ou sans neige.

Jour 1

Rendez-vous à 9h30 à Pellafol, au nord du Dévoluy pour retrouver l'ensemble des participants.

Alice et Robin, les 2 professionnels qui vous conduisent au refuge par les sentiers sauvages du Dévoluy, vous donnent un coup de main pour boucler votre sac à dos avec le matériel prêté pour l'occasion et celui que vous avez préparé (voir ci-après liste de matériel à prévoir).

Ensuite, en fonction des participants et des conditions de neige, le groupe se séparera en deux :

- le groupe *Igloo* prendra rapidement de l'altitude pour trouver le spot idéal pour construire un igloo à proximité du refuge
- le groupe *Joli Rando* prendra lui aussi de l'altitude en prenant le temps de s'émerveiller des paysages et des rencontres sauvages que la nature nous réserve

Le pique-nique est prévu par l'équipe encadrante à partir de produits bio, locaux et de saisons. Si les conditions sont épiques, le pique-nique sera pris au refuge sinon se sera en pleine nature.

L'après-midi sera dédiée à la construction de l'igloo pour le groupe *Igloo* et à la poursuite de la randonnée pour le groupe *Joli Rando*.

La soirée, festive et conviviale, se déroule dans un refuge privatisé illuminé par un poêle à bois. Les bûches sont déjà prêtes !

Le festin, dans l'esprit refuge, est cuisiné ensemble de manière conviviale avec :

- un apéritif sauvage

- une soupe chaude mijotée sur les flammes du feu
- une raclette au feu avec son plateau de charcuteries, de crudités et sa farandole de fromages locaux
- un dessert gourmand cuisinés sur le poêle

A noter : le groupe Igloo aura le choix de dormir dans le refuge ou dans l'Igloo, une marche d'une trentaine de minutes pourra séparer l'igloo du refuge en cas d'enneigement déficitaire à l'altitude du refuge.

Si la neige est absente, la randonnée comprendra ~12km, 600m de dénivelé positif, ~5h de marche effective

Si la neige est au rendez-vous, l'étape au plus court comprendra : ~5km, 500m de dénivelé positif, ~3h de marche effective

Jour 2

Le lendemain matin, après un petit déjeuner du berger (pain, confitures, thé-café, jus de fruits, charcuterie, fromages), le groupe range ses affaires, passe un coup de balai avant de quitter le refuge par les sentiers conduisant au point de départ de l'an passé.

Le retour est prévu en fin de matinée.

~5km, 100m de dénivelé positif, ~2h de marche effective

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

Accueil

Le Jour 1, rendez-vous au hameau La Posterle, Pellafol :

<https://maps.app.goo.gl/VXoe8wCBR1pWBby69>

Ce lieu de rendez-vous pourra être adapté en fonction des conditions nivo-météorologiques. Vous serez prévenu au plus tard la veille par SMS.

En transport en commun, il est possible d'arriver la veille au petit village de Corps (ligne T91) au-dessus du Lac du Sautet. Nous vous proposerons de co-voiturer le matin du Jour J avec Alice ou Robin (8 places disponible).

Encadrement du séjour et nombre de participants

Séjour encadré par Robin Delattre, accompagnateur en montagne

N° de téléphone 07 69 44 78 66

Adresse mail robin@altimood.com

Nombre de participants minimum : 6

Nombre de participants maximum : 19

Hébergement

L'hébergement est en refuge : Il n'y a pas d'électricité, l'eau fraîche coule abondamment au robinet (captage forestier non testé). Un poêle à bois permet de réchauffer la bâtisse l'hiver comme les nuits fraîches estivales, le bois de chauffage est fourni. Les toilettes sont à eau. Pour dormir, le refuge est équipé de matelas et couverture en laine et d'un dortoir pour une capacité d'accueil de 19 places. Un drap de sac est fourni.

En savoir plus sur le refuge de la Samblue : <https://altimood.com/refuge-samblue>

Prix du séjour

260€ / personne (hors frais de dossier : 15€).

Dates du séjour

Du dimanche 31 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024

Le prix comprend

- La préparation et l'encadrement par 2 Accompagnateurs en Montagne diplômé d'état,
- L'hébergement en refuge
- La pension complète du pique-nique J1 au petit-déjeuner J2

Le prix ne comprend pas

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Les assurances,
- Les frais de dossier d'AEMV de 15 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

Équipement individuel à prévoir

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant :

- une tenue adaptée à la randonnée et à la saison (dont veste imperméable, bonnet, gants)
- Des chaussures de randonnées hivernales
- gourde ou thermos (contenance mini 1,5L/pers.)
- Une mini pharmacie contenant à minima pansement pour ampoule et **si traitement médical** en cours, une **ordonnance obligatoirement**

Voir également la checklist de matériel conseillé pour un trek avec nuitée en refuge :

<https://altimood.com/media/checklist-materiel-rando-raquette-refuge-hiver.pdf>

Cette liste précise le matériel qui peut être prêter aux participants.

Et pour ceux qui souhaitent dormir en igloo :

<https://altimood.com/media/checklist-materiel-bivouac-hivernal-a-imprimer.pdf>

Formalités

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire** : CAF, FFME ou www.assurance-multi-sports.com
- **L'assurance annulation n'est pas obligatoire mais fortement conseillée**

Informations COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>